

# Prostitution, condition vulnérable

*C'est d'abord faute d'alternative que l'on s'engage dans la prostitution, activité qui « trouve sa place au cœur de la question sociale ». Telle est la thèse que le sociologue Lilian Mathieu, chargé de recherche au CNRS (Centre de recherche politique de la Sorbonne-université Paris-1), développe dans La Condition prostituée<sup>1</sup>.*

## **En France, deux approches antagonistes de la prostitution dominant. Comment les définiriez-vous ?**

Schématiquement, on distingue « la prostitution-esclavage » et la « prostitution-métier ». La première, mise en avant par les organisations abolitionnistes et certaines féministes, repose sur l'idée que la prostitution est une activité si indigne qu'aucune personne ne peut décemment imaginer s'y livrer sans être sous la contrainte d'un proxénète ou victime d'aliénation mentale. Pour les tenants de cette position, la prostitution est, par essence, une forme de violence exercée par les hommes à l'encontre des femmes. Pour les défenseurs de la seconde conception, cette activité est, à l'inverse, un métier qui doit être reconnu car il permet à celles et ceux qui le pratiquent de gagner leur vie. Partant du postulat que chacun a la liberté de disposer de son corps, elle estime loisible de monnayer des services sexuels.

## **Quelles en sont les limites ?**

Aucune ne rend compte de la réalité de la prostitution. La première disqualifie *a priori* les personnes prostituées qui, si elles sont effectivement soumises à de multiples formes de contraintes, ne sont pas pour autant sans capacité d'agir. En allant sur le terrain, on voit vite que toutes les prostituées n'ont pas besoin d'être sous le joug d'un proxénète pour faire le trottoir. La seconde repose sur une conception des individus qui leur accorde, à mon sens, plus de pouvoir ou de marge d'action qu'ils n'en ont. La relation entre un client et une prostituée est pensée en terme de contrat à négocier. Et on estime possible de développer cette logique avec un souteneur ou un patron d'établissement. Or, pour citer Durkheim, tout n'est pas contractuel dans le contrat, car il existe une part de rap-

ports de force dans tout contrat. Pour ce qui est des prostituées, nombre d'entre elles sont trop fragilisées par de multiples facteurs (absence de papiers ou de logement, dépendance, problèmes psychologiques) pour être à même d'établir de véritables « contrats ».

## **La prostitution est, selon vous, une « zone de vulnérabilité sociale ». Pourquoi ?**

Les conditions d'existence des personnes prostituées, les logiques qui les ont menées à la prostitution ou les y font rester sont hétérogènes, mais aussi très liées aux conditions socio-économiques. Mon approche met l'accent sur cette dimension et sur le fait que la prostitution relève de l'économie informelle. Elle prend en compte qu'il s'agit d'une activité permettant certes à des gens de gagner leur vie, mais qu'elle est exercée par défaut, par impossibilité d'accéder à ce qui est le mode dominant d'intégration de notre société : le travail, et que cette distance à l'égard du monde du travail, et en particulier des protections qui lui sont attachées, induit une forte vulnérabilité des personnes. Et cela, même lorsqu'elles arrivent à gagner relativement bien leur vie et ne sont pas dans une totale exclusion. Cette situation est à rapprocher d'autres formes de précarité : travail à temps partiel, contrats à durée déterminée, revenus de l'assistance, etc.

## **Cette approche ne fait-elle pas abstraction des trajectoires individuelles ? Face à la misère, certains optent pour la prostitution ; d'autres non...**

Il ne s'agit pas d'écarter les facteurs psychologiques, mais je constate que les personnes prostituées appartiennent en majorité aux milieux les plus modestes, qu'elles ont un très faible niveau de qualification et donc peu la possibilité d'intégrer le monde du travail par les voies habituelles. À l'inverse, elles ont parfois des opportunités pour entrer dans la prostitution. Beaucoup disent qu'elles ont connu auparavant quelqu'un qui se prostituait. Le fait que cela s'incarne dans une personne connue, avec qui on a parlé

<sup>1</sup> Éditions Textuel, septembre 2007. Lilian Mathieu est également l'auteur de *Prostitution et Sida* (L'Harmattan, 2000) et *Mobilisations de prostituées* (Belin, 2001).

de cette activité, rend la chose imaginable. C'est aussi un des aspects qui conduisent à localiser la prostitution dans un univers de marginalité auquel la personne appartient au préalable. Et cela ne s'exerce pas en terme de choix, mais dans un contexte de contrainte marqué par l'urgence, la précarité économique. L'exercice de la prostitution peut d'ailleurs être temporaire ou intermittent, quand l'argent manque.

#### **Pour celles et ceux qui y restent, que se passe-t-il ?**

Une fois que les personnes ont intériorisé le stigmate de la prostitution et en maîtrisent la pratique, elles peuvent l'évaluer par rapport à d'autres options possibles. Selon leur situation (qualification, état du marché du travail, etc.), la sexualité vénale peut leur paraître un moindre mal, voire un recours contre une misère plus grande. Certaines peuvent même y trouver leur compte. Mais cela ne concerne que les plus autonomes, celles qui disposent d'assez de discernement et de ressources pour gérer leur activité sans se mettre trop en péril. La figure de la prostituée qui maîtrise son existence existe, contrairement à ce que pensent les abolitionnistes, mais, d'après mes enquêtes de terrain, elle est rare.

#### **Vous estimez pragmatique et pertinente la loi française, abolitionniste, qui est souvent jugée hypocrite. Cette législation crée de la clandestinité, de la violence, de la répression, toutes préjudiciables aux personnes prostituées...**

Il faut distinguer l'esprit de la loi et la manière dont elle est appliquée. La France a aboli toute réglementation et considère la prostitution comme une activité privée dans laquelle l'État n'a pas à intervenir. Autrefois, le réglementarisme, qui obligeait les individus à s'enregistrer, à subir des contrôles, les enfermait dans un statut dégradé. L'abolitionnisme, lui, permet aux personnes ayant un recours ponctuel à la prostitution de ne pas être stigmatisées durablement. L'informel a des vertus. En outre, l'abolitionnisme prend en compte la réalité des personnes, le fait que la prostitution est d'abord une activité exercée par défaut, et met en place, sans obligation, des dispositifs de prévention, d'assistance et d'aide à la réinsertion. Dans une optique protectrice, l'exploitation de la prostitution est par ailleurs sévèrement réprimée par le code pénal. Le problème est que depuis la loi sur la sécurité intérieure, la notion de racolage « passif » a été réintroduite<sup>2</sup>. Tout en restant dans un cadre officiellement abolitionniste, on est donc désormais dans une logique de criminalisation de la prostitution, avec des effets dramatiques pour les prostituées. Là est l'hypocrisie.

<sup>2</sup> Lire *Transversal* n° 24, avril-mai 2005, page 4.

#### **Dès lors, comment améliorer leur condition ?**

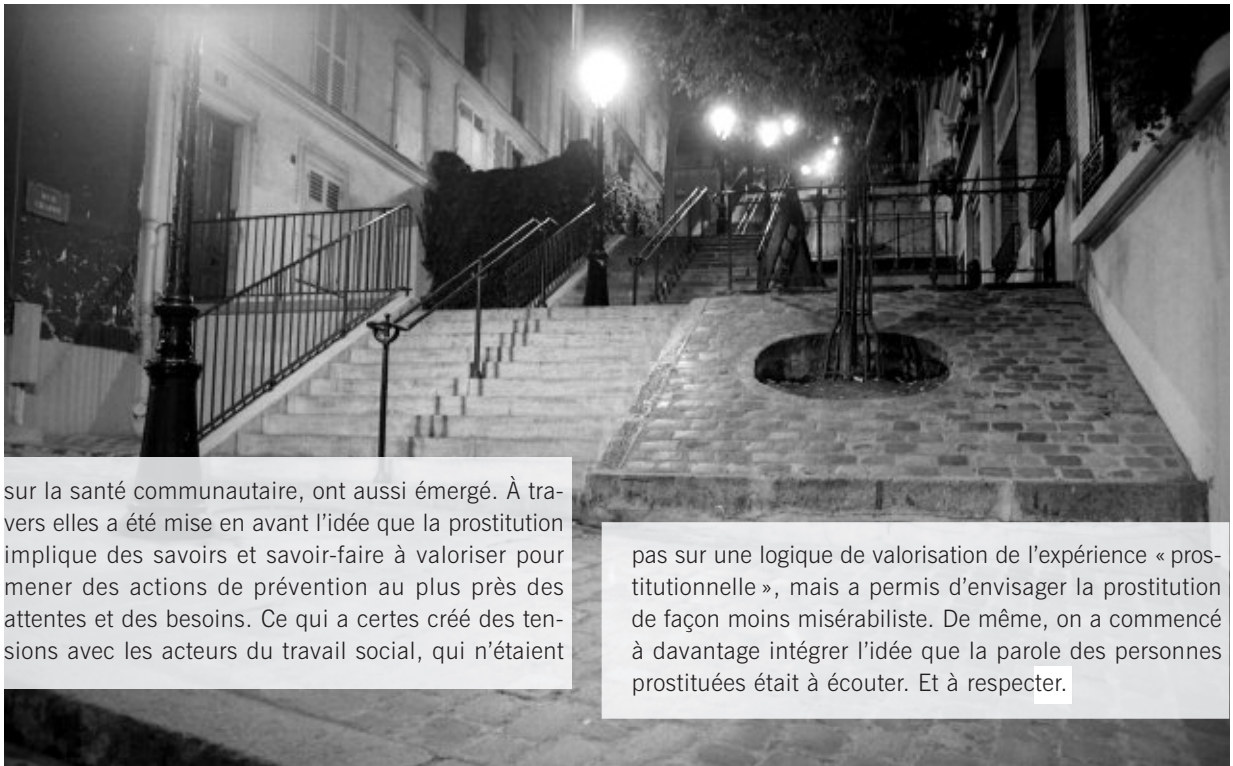
En limitant les facteurs de vulnérabilité. Autrement dit en s'attaquant à la précarité, pour que les personnes maîtrisent davantage leur existence. Pour être autonome, il faut avoir accès à diverses protections. Il faut disposer d'un emploi ou de revenus de substitution suffisamment élevés, avoir accès à un logement, à la justice – ce qu'entrave la répression –, ne pas risquer d'être renvoyé dans un pays où sa survie est aléatoire... Ce n'est qu'en intégrant la prostitution dans la globalité de la question sociale qu'on trouvera des solutions. Dans cet esprit, je propose d'étendre et de revaloriser l'ensemble des dispositifs de protection sociale, de rompre avec l'approche répressive inspirant les lois sur le séjour des étrangers, d'abroger la loi de 1970 sur la toxicomanie... Il faut aussi partir du principe que l'on ne peut décider à la place des gens et plutôt leur donner les moyens de faire de véritables choix. Cela suppose l'existence d'alternatives crédibles. Ensuite, je ne vois pas pourquoi on interdirait à ceux qui le souhaitent de se prostituer.

#### **La prostitution s'inscrit pour vous dans un processus de « désaffiliation », dans un mécanisme menant de l'intégration à l'inexistence sociale. Assimiler la prostitution à un métier ne permettrait-il pas d'y remédier ? N'est-ce pas la condition pour la reconnaissance de droits sociaux (santé, retraite, chômage) et de savoir-faire, ce qui faciliterait la réorientation des personnes ?**

Reconnaître le métier de prostitué(e) pourrait être positif pour les personnes qui s'affirment en tant que telles. Pour les autres, le risque est de les enfermer dans un statut. Concrètement, je pense que beaucoup n'en voudraient pas. On risque aussi de créer une logique d'exclusion interne entre les « vraies prostituées », professionnelles reconnues, et celles, moins légitimes, exerçant de façon plus informelle. Il est possible, à l'inverse, d'imaginer un vaste filet de protection sociale solide, sans le cibler sur les personnes prostituées. Il n'y a pas de solution miracle et le pragmatisme veut que l'on veille à ne pas formuler de propositions contre-productives.

#### **Enfin, comment la lutte contre le sida a-t-elle fait évoluer « la condition prostituée » ?**

Elle a permis de mettre en lumière la situation sanitaire très dégradée des personnes prostituées. On a alors un peu relativisé le projet à long terme de réinsertion cher au travail social pour se focaliser sur une action à plus court terme centrée sur l'urgence des conditions d'existence. Cela a également mis en relief la non prise en compte d'une frange de cette population : toxicomanes, travestis, transsexuels, sans-papiers, etc. Des méthodes d'intervention originales, fondées



sur la santé communautaire, ont aussi émergé. À travers elles a été mise en avant l'idée que la prostitution implique des savoirs et savoir-faire à valoriser pour mener des actions de prévention au plus près des attentes et des besoins. Ce qui a certes créé des tensions avec les acteurs du travail social, qui n'étaient

pas sur une logique de valorisation de l'expérience « prostitutionnelle », mais a permis d'envisager la prostitution de façon moins misérabiliste. De même, on a commencé à davantage intégrer l'idée que la parole des personnes prostituées était à écouter. Et à respecter.

© Roger Viollet

## « C'est la pauvreté qu'il faut abolir »

Présidente de ProCoRe (Prostitution collectif réflexion), réseau helvétique défendant les intérêts des travailleuses et travailleurs du sexe, Claudette Plumey exerce depuis 50 ans la prostitution en Suisse – où elle est légale.

« Prostituées, nous sommes un peu détentrices d'un certain pouvoir sur les hommes. Se prostituer, c'est par exemple entrer dans un bar, se faire offrir un verre, se faire courtiser, se sentir une personne dans le regard d'un homme, que ce soit pour un moment fugace ou dans une certaine régularité. Mais entrer dans la prostitution n'est pas qu'affaire de pouvoir et de séduction, c'est aussi le lot de beaucoup de femmes qui y viennent à cause de la pauvreté, c'est donc la pauvreté qu'il faut abolir. Car rien ne sert de nier que, si elles en avaient le choix, beaucoup n'entreraient pas dans la prostitution. Choix contraint, oui, parfois. Je ne dirais pas aux filles et aux garçons, du reste, d'y entrer. Mais si ces personnes décident de le faire pour éviter l'assistance, pour ne pas se marginaliser davantage, si elles font le choix de gagner ainsi leur vie, reconnaissons alors que la prostitution est une manière de faire. Elle peut permettre à une famille de vivre décemment. Choix fait dans les contraintes réelles de la société, elle doit alors pouvoir s'exercer en toute légalité, dans cette société réelle, et ce choix doit être reconnu comme un métier. C'est bien la reconnaissance légale qui permet de se prémunir de la contrainte, du proxénétisme forcé, des mauvais traitements. [...]

Choix contraint, oui, parfois. Mais tant d'autres choix le sont également. Le travail aux caisses des grandes surfaces, à la chaîne, les petits salaires, le peu de considération, la pression dans le travail... tout cela est monnaie courante et mène parfois à préférer la prostitution. Car cette activité n'a à cet égard rien de bien particulier ou de plus remarquablement aigu à montrer. Pourtant, pour une prostituée, dire qu'elle fait des clients, c'est automatiquement se mettre à l'écart de la société et de ses normes [...]. Ainsi, même si un cadre légal limite les abus, le regard porté sur nous empêche nombre d'entre nous de travailler à visage découvert, de parler à visage découvert, de s'assumer pleinement aux yeux des proches, de l'administration ou de tiers hors prostitution. Pourtant, au regard de la société encore, « aller aux putes » n'est qu'un acte banal, admis. Il y a donc deux poids et deux mesures, une sorte de schizophrénie, que l'on retrouve du reste chez certains clients qui paient, qui achètent le service sexuel et finissent, une fois la relation établie, par affirmer que les prostituées ne devraient pas être dans la prostitution. [...] Ce double standard où les prostituées ne devraient pas exercer et les clients ne pas acheter n'aide ni à faire avancer les choses ni à assurer aux femmes une protection digne de ce nom. Je ne demande donc rien d'autre au fond qu'un peu de réalisme. Ou est-ce un peu d'honnêteté ? »